Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 654

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dam. D'abord, c'est un principe, ensuite, j'ai la trouille des voitures. Je suis pour le sentier muletier, la sente vicinale. Avec mon 28-39-48, pas de problème. Même avec deux moutardes sur la machine, ça passe. Je branche le 28-34 et on fait les faces nord, cul à la selle. C'est de l'autobus alpestre, avec commentaire à propos de toutes les vaches qu'on croise. Et je fais remarquer que j'ai dit 34. Pas 32. Les connaisseurs apprécieront à sa juste valeur: 1 m 95 de développement.

Raison de plus de saluer quand, cycliste, vous croisez un autre cycliste. L'autre, ce pourrait être moi et je suis chatouilleux sur l'étiquette.

* * *

Le secrétariat de l'Association des Universités populaires sera établi à Zurich. A Zurich. Et non pas, pour une moitié ou un tiers à Yverdon, par exemple, ou quelque part en Suisse romande, et pour l'autre part, à Soleure ou Olten. Non, entièrement à Zurich. Avec une secrétaire compétente, évidemment, qui parle français, évidemment.

Hé bien, moi, j'en ai complètement ras le bol de Zurich, partout Zurich et toujours Zurich. Parce qu'il paraît que c'est plus pratique et que c'est plus ceci et cela et qu'il ne faut pas s'inquiéter, ça ira très bien, vous verrez, on tiendra compte des Romands, allons calmez-vous, d'ailleurs c'est la majorité qui décide.
J'en ai ras le bol, et depuis longtemps. Souvent, j'ai dit: «Ouais, bon, passons, peut-être que ça simplifie, vous êtes la majorité, c'est vous qui casquez la plus grosse part, bof, pourvu que le truc fonctionne, on ne va pas faire d'histoire...»
Maintenant, je dis: «Merde, je ne marche plus. On finit toujours par être couillonné un peu ou beaucoup. Les bonnes raisons pratiques, je m'en fous. J'aime bien Marti, et Bichsel, et j'aimais bien cette nana de Lucerne qui avait de si jolis... mais, maintenant, c'est marre et il n'y a pas de raison pour que le secrétariat des UP soit tout à Zurich et pas aussi un peu ici et au Tessin. Fritz, faut te faire une raison.»
Et bien le bonjour chez vous.

Gil Stauffer.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Etrangers chez nous

Je vous parlais des candidats *étrangers* à la maturité fédérale... Voici donc Mme X., Noire originaire de la Somalie. Après des études de pharmacie en Italie, elle est devenue chef d'un dispensaire pharmaceutique dans son pays. Mais son mari a été massacré — pour Dieu sait quelles raisons, et peut-être n'est-il pas besoin de «raisons» pour être massacré dans ces régions. Elle a donc fui, avec ses quatre enfants. Elle est venue se réfugier en Suisse — pourquoi pas en Italie? je ne sais pas: il semble qu'il n'y ait aucune perspective pour elle de pouvoir gagner sa vie. Elle sait un peu de français... Elle espère donc réussir sa maturité fédérale, ce qui lui permettra de refaire ses études, d'obtenir un titre *suisse* lui permettant d'exercer son métier d'une manière ou d'une autre... En attendant, elle exprime sa joie de se trouver en Suisse, c'est-à-dire dans un pays où du moins elle ne court pas le risque d'être massacrée à son tour — avec ses quatre enfants!

Voici M. Y., Roumain d'origine, où il était médecin. Le texte que j'ai choisi de lui faire expliquer, d'Albert Camus, s'intitule *Le siècle de la peur*: «Le XVIIe siècle a été le siècle des mathématiques, le XVIIIe celui des sciences physiques, et le XIXe celui de la biologie. Notre XXe siècle est le siècle de la peur...»

Le Dr Y. réagit vivement. Mais il explique que peu à peu, il se rassure depuis qu'il est chez nous... Il décroche le téléphone sans trop frémir. Il croise dans la rue un policier sans craindre de se voir arrêté, détenu sans motif, emprisonné — de disparaître dans une prison ou dans un camp.

M. Z. a fui l'Afghanistan. Après avoir tenté vainement de s'établir en Iran (on y parle une langue très proche de la sienne), il a finalement gagné la Suisse. Il travaille à Genève comme assistant et fait des veilles de nuit. A condition de repasser tous ses examens, y compris la maturité, il peut espérer reprendre l'exercice de sa profession, où il était l'un des premiers à en juger par ses titres et son *curriculum vitae*. Seulement il a dépassé cinquante ans...

MM. A., B. et C. viennent d'Amérique du Sud, ou d'Amérique Centrale, ou d'Indonésie...

Je suis bouleversé — l'expert aussi — naïvement fiers d'appartenir à ce pays qui accueille les réfugiés de toute provenance.

Et d'autant plus indignés à la lecture (à la relecture) du dossier publié par DP 653: *La Suisse n'est plus ce qu'elle était*.

CET HOMME NOUS DÉSHONORE

Voici donc un homme, le chef de la Police cantonale des étrangers du canton d'Argovie, qui ose refouler des Turcs et des Kurdes, sous prétexte qu'en Turquie, «quand on se comporte correctement, on n'est ni persécuté ni battu». M. Rothmund, de sinistre mémoire, ne raisonnait pas différemment, quand il ordonnait de refouler les Juifs qui cherchaient à pénétrer chez nous. Du moins M. Rothmund avait-il une excuse: il ne savait pas quand ni comment la guerre prendrait fin, et il pouvait croire sincèrement que «le bateau (était) plein». Le chef de la *Fremdenpolizei* d'Argovie n'a pas ce prétexte: il nous déshonore inexpiablement.

Au fait, vous avez lu *Ma vie de Kurde*, de Nourredine Zaza? Qu'attendez-vous?

J. C.